



Cercles métier RéHPI

Contexte

Le RéHPI, réseau de santé financé par l'assurance maladie, créé en 2002, s'adresse aux personnes en situation de handicap psychique, en difficulté dans leur parcours de vie.

Il fédère des structures sanitaires, médico-sociales et sociales ainsi qu'un Groupe d'Entraide Mutuel (GEM « l'heureux coin »), une association de représentants de familles (UNAFAM 38) et des médecins psychiatres libéraux.

Il apporte une plus-value en termes d'évaluation, de coordination, de continuité et de cohérence dans les parcours de soin et d'insertion sociale et/ou professionnelle des personnes en situation de handicap psychique.

Objectif

Dans un esprit réseau, et de décloisonnement sanitaire/médico-social/social, l'objectif des « cercles métier RéHPI » est de permettre la rencontre par métier :

- des professionnels concernés des différentes structures membres du RéHPI ;
- et selon la thématique, de professionnels libéraux intervenant auprès de personnes en situation de handicap psychique ;

pour des échanges :

- entre professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et social ;
- et selon la thématique, entre professionnels salariés et libéraux ;

et ce,

autour des pratiques professionnelles en vue de leur évaluation et amélioration au bénéfice final des personnes en situation de handicap psychique.

Thématiques

Pour initier cette démarche, et en tester la pertinence avec les professionnels concernés, 3 thématiques ont été retenues cette année :

- **Les assistantes sociales** avec pour référents RéHPI : Mmes Musy, assistante sociale au Centre Psychothérapique Nord Dauphiné et Davoine-Serra, assistante sociale au service de psychiatrie du CHU
- **Les infirmiers** avec pour référents RéHPI : Mme Daidj, infirmière au Centre Hospitalier Alpes Isère et M. Constantin, infirmier au Centre Psychothérapique Nord Dauphiné
- **Les psychologues** avec pour référents RéHPI : Mmes Paye, psychologue à l'Espace Industriel d'Adaptation et Depollier, psychologue à l'association Sainte-Agnès

▣▣▣ Cercle métier « assistantes sociales » ▣▣▣

1^{ère} réunion : jeudi 25 novembre 2010 de 13H30 à 17H

A la Maison Départementale de l'Autonomie

15, avenue Doyen Louis Weil à Grenoble

**Ouvert aux assistantes sociales et
autres professionnels du RÉHPI
intervenant pour la constitution des
demandes adressées à la Maison
Départementale de l'Autonomie**

La première réunion aura pour objet une rencontre avec des représentants de la MDA en vue d'une meilleure compréhension des modalités d'instruction des demandes et des renseignements à fournir pour favoriser les prises de décision de la CDAPH.

Dans un état d'esprit constructif pour faciliter le travail respectif des professionnels qui accompagnent les demandes comme de l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation (EPE) de la MDA qui instruit lesdites demandes, il est prévu notamment :

- une présentation du circuit d'instruction des demandes ;
- une présentation du rôle de l'assistante sociale RÉHPI / MDA, Sophie Maudrich ;
- un état de situation sur le volume traité, les délais de traitement actuels et les actions d'amélioration en cours ;
- un aperçu des difficultés rencontrées par l'EPE de la MDA comme une synthèse des difficultés rencontrées par les professionnels membres du RÉHPI avec éventuellement des situations précises illustratives afin de mieux en cerner les raisons et discuter des modalités pour y remédier.

Déroulement :

- 13H30 à 14H30 : préparation de la rencontre entre professionnels du RÉHPI (salle prêtée par la MDA)
- 14H30 à 17H00 : rencontre avec les représentants de la MDA
- Visite de la MDA pour les participants intéressés.

Merci de vous inscrire pour cette rencontre auprès du RÉHPI par

✉ à coordination@rehpi.fr ou par ☎ au 04 76 24 47 46

avant le 20 novembre 2010

▣▣▣ Cercle métier « infirmiers » ▣▣▣

En cours de détermination

▣▣▣ Cercle métier « psychologue » ▣▣▣

En cours de détermination